

La Feuille de Chou

Numéro XVI



Edition automne 2006

Bulletin municipal de Champrond en Gâtine

Novembre 2006

E.mail: contact@champrond-en-gatine.org



Sommaire

P1. le mot du Maire
P2.:
organigramme du Conseil Municipal et des commissions
P3 à 9 Compte-rendus des conseils municipaux
P10: Renouvellement de la Charte du Parc Naturel Régional du Perche
P11: information du Pays Perche
P12 : les prochaines manifestations de l'automne et de l'hiver
P13 à 18 : les associations communales
-l'Association des Parents d'élèves
-Perchemin
-Les Petites Mains
-Danse et Rêve
-La Société de Pêche
-Les Anciens Combattants
P18 : Services
Le terrain de tennis
le nouveau service Transbeauce
P19 Informations diverses
P20 annonce de la soirée gratuite contes chinois « La Fille du Roi Dragon »
P21 La Table du Perche
P22 Appel à observation du Parc Naturel (Oiseaux remarquables)
P 23 et 24 Formulaire sur le nouveau service « TransBeauce à la demande »
P25 Commémoration de l'Armistice du 11 novembre
P26 Appel au recensement
P27 le Marché de Noël
P28 l'Arbre de Noël des enfants
P29 solutions des grilles de mots croisés de Guy Demange n° 10 et 11
P 30 la grille de mots croisés n° 12 de Guy Demange
P31 Annonces et Services Communaux
P32 Informations pratiques

imprimé par nos soins

Mesdames, Messieurs

telles les feuilles qui prennent des couleurs en cette fin d'année voici notre feuille de chou automnale.

Les activités communales se sont poursuivies tout au long de l'été et la rentrée des associations s'est bien déroulée tout comme la rentrée à l'école avec sa classe supplémentaire ce qui nous conduit à disposer aujourd'hui de trois classes. Comme certains ont pu le voir les travaux préparatoires à l'enlèvement du transformateur électrique qui se trouve à côté du lavoir de l'étang du Panama ont commencé, le nouveau transformateur est déjà installé, les travaux d'aménagement du parking devraient suivre puisque rien ne s'oppose désormais à leur réalisation.

Des travaux d'extension des réseaux sont en cours de réalisation rue de la Guèze, ils permettront de raccorder trois terrains supplémentaires, c'est un signe parmi d'autres du développement de la commune. Le restaurant La Table du Perche a changé de propriétaire, les jours et heures d'ouverture ont été étendues.

Vous découvrirez dans les pages intérieures de cette édition plus de détails et d'informations sur notre commune.

De plus vous êtes tous invités à une soirée contes qui aura lieu dans notre salle des fêtes le samedi 25 novembre à 20h30, il s'agit d'un spectacle missionné par le Conseil Général.

Bonne lecture à tous

Cordialement
E. Legros

Conseil municipal

Les membres du conseil municipal

Le Maire: Éric Legros

1^{er} Adjoint: Brigitte Wardavoit

2^{ème} Adjoint: Philippe Guillemet

3^{ème} Adjoint: Jean-Paul Vinsot

Les conseillers:

Sylvie Bigeaault

Frédéric Colin

Michel Fillette

Denis Granger

Didier Guyon

Claude Imhof

Les commissions communales

Bâtiments communaux:

Jean-Paul VINSOT- Frédéric COLIN- Didier GUYON

Voirie et Réseaux:

Philippe GUILLEMET- Frédéric COLIN-

Didier GUYON

Fêtes:

 Brigitte WARDAVOIR

Personnes hors conseil:

Sylvie AUDENAERT- MICHEL Sylvie- Marie-France BEAU-

CHET- Nicole CAILLARD-

Daniel VIDAL- Etienne VALMALLE

Finances:

Philippe GUILLEMET- Sylvie BIGEAULT-

Didier GUYON - Claude IMHOF

Fleurissement:

 Brigitte WARDAVOIR

Centre communal d'Action Sociale:

Éric LEGROS-Brigitte WARDAVOIR-

Philippe GUILLEMET - Jean-Paul VINSOT

Personnes hors conseil:

Nicole CAILLARD- Mylène DUBESSET-

Micheline GUILLEMET- Michelle MICHEL

Communication Information:

Éric LEGROS- Brigitte WARDAVOIR-

Philippe GUILLEMET - Jean-Paul VINSOT

Personnes hors conseil: Véronique REAUD

Site internet :Jean-Emmanuel FIOLET—Alfred PERRIN -

Intercommunalité:

Éric LEGROS- Brigitte WARDAVOIR-

Claude IMHOF

Syndicat Scolaire

et

Régie de Transport Scolaire

Brigitte WARDAVOIR

Sylvie BIGEAULT

Eric LEGROS

Michel FILLETTE

Syndicat à Vocation Multiple (SIVOM) de La Loupe:

Délégués titulaires:

Éric LEGROS

Michel FILLETTE

Philippe Guillemet

Délégués suppléants:

Brigitte WARDAVOIR

Didier GUYON

Syndicat Intercommunal de Ramassage et

Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM):

Délégués titulaires: Philippe GUILLEMET

Jean-paul VINSOT

Délégués suppléants:

Brigitte WARDAVOIR

Claude IMHOF

Syndicat électrique:

Délégués titulaires:

Denis GRANGER

Didier GUYON

Délégués suppléants:

Éric LEGROS- Philippe GUILLEMET

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP):

Délégué titulaire: Claude IMHOF

Délégué suppléant: Éric LEGROS

Parc Naturel Régional du Perche:

Délégué titulaire: Claude IMHOF

Délégué suppléant: Frédéric COLIN

Syndicat d'initiative de La Loupe:

Délégué titulaire: Denis GRANGER

Délégué suppléant: Claude IMHOF

Jumelage du canton de La Loupe:

Éric LEGROS- Claude IMHOF

Comité de Bassin d'Emploi:

Éric LEGROS- Claude IMHOF

Centre National d'Action Sociale:

Éric LEGROS

Sécurité routière:

Frédéric COLIN

Délégué à la défense: Philippe GUILLEMET

Communauté de communes:

Éric LEGROS:

Président de la commission
développement économique

Résumés des conseils municipaux

REUNION DU 15 JUIN 2006

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 15 juin 2006 à 20 h 30 en session ordinaire sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu habituel de ses séances.

Absents excusés : Mr IMHOF Claude, Mr COLIN Frédéric, Mr FILLETTE Michel pouvoir à Mr GUYON Didier
Absent : Mr GRANGER Denis

• VISITE DES LOGEMENTS

Sur proposition de Mr le Maire, le conseil municipal décide d'aller visiter les logements. Suite à cette visite, Mr Legros présente au conseil les tarifs de location prévus dans le cadre de la convention Palulos soit 245 € pour le logement de 48 m² et 165 € pour le logement de 32 m², accord du conseil pour adopter ces tarifs. En ce qui concerne les charges, il s'avère que la desserte en eau fait l'objet d'un compteur général et de deux compteurs divisionnaires, l'abonnement sera donc partagé entre les locataires des deux logements et un relevé des compteurs divisionnaires sera effectué lors de chaque facturation, ainsi la commune prendra en charge la facture globale et sollicitera le recouvrement des consommations d'eau aux locataires. Le conseil municipal fixe le tarif du chauffage pour chaque logement dans les mêmes conditions que le logement F2 soit 60 € par mois pour le logement de l'étage et 40 € pour le logement du rez-de-chaussée. Le conseil décide de revaloriser le tarif de location du logement F2 dans les limites fixées par la convention.

• TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARKING

Mr le Maire indique que les travaux seront réalisés en coordination avec le déplacement du transformateur et que les demandes d'autorisation sont actuellement en cours.

• GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Mr Legros fait part au conseil que la délibération précédemment prise est annulée, la communauté de communes ne pouvant être coordinatrice car elle n'a pas la compétence voirie. Par conséquent, c'est la commune de St Eliph qui s'est proposée pour prendre en charge la coordination des travaux. Accord du conseil. La réunion de la commission d'appel d'offres est fixée au 03/07/2006.

• **CHOIX DES ENTREPRISES : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE RUE DE LA GUEZE**

Mr le Maire informe le conseil que les travaux d'extension du réseau électrique seront pris en charge par les propriétaires des terrains desservis. En ce qui concerne l'extension du réseau d'eau potable, les travaux seront pris en charge par la commune et pour l'extension du réseau d'assainissement ils seront pris en charge par la commune et les riverains, la participation financière sollicitée auprès des riverains s'élèvera à hauteur de 30 % du coût HT des travaux subvention déduite.

Mr le Maire rappelle au conseil le budget alloué pour ces travaux : 4300 € pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable et 19 000 € pour ceux d'assainissement sachant que le projet initial comprenait deux branchements alors qu'il est maintenant de trois.

Après étude des différents devis et vu la faible différence de coût entre les devis, le conseil décide de retenir la SARL Fillette, le délai d'intervention lui sera demandé sachant que les travaux d'aménagement du parking sont prioritaires. Dans le cas où le coût de l'ensemble des travaux dépasserait le projet initial pour lequel un dossier de demande de subvention avait été constitué, une nouvelle demande serait sollicitée ainsi qu'une dérogation pour pouvoir commencer les travaux avant l'obtention de l'arrêté de subvention.

• **TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DE L'ETANG**

Le conseil fixe la taxe de raccordement au réseau d'assainissement rue de l'étang à 838 €, participation équivalente à celles demandées précédemment aux autres habitations raccordées.

• **FESTIVITES DU 14 JUILLET 2006**

Le conseil définit le programme des festivités des 13 et 14 juillet :

13 Juillet :

- retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal

14 juillet :

- concours de pêche par la société de pêche avec lâcher de truites (truites offertes par la commune)
- accueil des nouveaux habitants avec pot de l'amitié
- pique-nique/barbecue (grillades vendues par la commune)
- jeux gratuits de 15 h 30 à 17 h

Ce programme sera revu par la commission des fêtes.

14 juillet :

- concours de pêche par la société de pêche avec lâcher de truites (truites offertes par la commune)
- accueil des nouveaux habitants avec pot de l'amitié
- pique-nique/barbecue (grillades vendues par la commune)
- jeux gratuits de 15 h 30 à 17 h (demander à P.A.F. d'organiser un match de foot)

Ce programme sera revu par la commission des fêtes.

TRAVAUX DANS LE PREAU

Mr le Maire propose au conseil de cloisonner le préau pour réduire les problèmes d'acoustique dans le préau et créer une pièce supplémentaire destinée à l'informatique, la salle informatique actuelle devenant à nouveau salle de classe à la rentrée. Le conseil se rend dans le préau et décide du montage d'une cloison à proximité de la porte de gauche avec des matériaux permettant une isolation phonique. Ces travaux seront réalisés par les employés communaux.

• CONVENTION DE RAMASSAGE ET DE CAPTURE D'ANIMAUX

Mr le Maire présente au conseil une proposition de convention annuelle établie par Tous Services Animaliers représenté par Mr Guerrier du Thieulin ayant pour objet le ramassage et la capture des animaux errants, morts et dangereux sur le territoire de la commune, le coût de la prestation s'élève à 299 € par an. Le conseil autorise la signature de cette convention.

• DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Considérant que les travaux d'aménagement du parking font suite à l'audit d'aménagement réalisé en 2003 dans le cadre de l'opération Cœur de Village, il y a lieu d'intégrer cet audit dans les travaux pour permettre la récupération de la TVA de l'étude. Pour ce faire, une décision modificative budgétaire s'impose soit :

- recettes (2031) : + 9200
- dépenses (2151) : +9200

Accord du conseil pour adopter cette décision modificative.

• QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Mr le Maire informe le conseil que :

- la mairie de Thiron-Gardais sollicite une subvention pour le judo-club : refus du conseil

Dates à retenir :

- spectacle cirque organisé par Danse et Rêve le 30 juin à 19 h 30.
- brocante/vidé-greniers le 15 août
- prochaine réunion du P.L.U. le 28 juin à 14 h 30.
- prochaine réunion de conseil municipal prévue début juillet afin de définir l'intérêt communautaire de la CDC

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

REUNION DU 8 JUILLET 2006

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le samedi 8 juillet 2006 à 9 h 30 au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr LEGROS Eric, Maire

Absents : D.GUYON – D.GRANGER – P.GUILLEMET pouvoir à B.WARDAVOIR

• DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE

Mr le Maire présente au conseil les nouveaux statuts de la Communauté de Communes des Portes du Perche, qui ont fait l'objet de modifications suite à l'ajout de nouvelles compétences notamment en ce qui concerne :

- l'adhésion à des syndicats mixtes : SMAFEL
- la prise en charge du Syndicat d'Initiative de La Loupe
- la création et gestion d'un site Internet communautaire
- la création, l'aménagement et l'entretien d'une zone d'équilibre (au moins 10 ha)
- l'aménagement et l'entretien des rivières, ruisseaux sur le bassin versant du Loir
- la participation financière à l'accueil des jeunes de 0 à 18 ans
- l'élaboration de supports de communication pour le Parc Aquatique du Perche

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces nouveaux statuts.

• TRAVAUX DE VOIRIE

Mr le Maire rappelle au conseil que les travaux de réfection de la voie communale du Bois Landry avait fait l'objet d'une estimation par la D.D.E. s'élevant à 21 800 €. Suite à l'appel d'offres lancé dans le cadre du groupement de commandes, le coût des travaux par l'entreprise SACER s'élève à 18 962.58 € TTC. Par conséquent, le conseil municipal autorise le maire à signer ce marché.

• QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Mr le Maire fait part au conseil que le logement de l'étage du 68 Grande Rue est loué à Mr Viel Stéphane à compter du 8 juillet et qu'il a satisfait à toutes les conditions de location. Par ailleurs, Mr Legros propose au conseil d'annoncer par le biais d'affiches l'offre de location du logement du rez-de-chaussée. Accord du conseil.
- Mr le Maire informe le conseil que la prochaine réunion du P.L.U. aura lieu le jeudi 7 septembre 2006 à 20 h 30.
- Mr Colin demande à ce que les places de parking de la Grande Rue soient matérialisées par des lignes blanches. Accord du conseil.
- La RD 923 entre Champrond et Montlondon sera refaite prochainement, il est demandé à ce que les voies soient réduites à deux à partir de la station service afin de limiter la vitesse des véhicules à l'entrée du village. D'autre part, il est demandé à ce qu'une signalisation du carrefour de la zone d'activités soit mise en place.
- Les travaux du parking derrière l'école seront réalisés fin septembre, travaux retardés à cause du déplacement du transformateur.
- L'ancien collège de La Loupe a fait don au syndicat scolaire de 30 tables, un tableau et un bureau pour la nouvelle classe de Champrond.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h.

REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2006

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 28 septembre 2006 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absents : Mme BIGEAULT Sylvie pouvoir à Mr GUYON Didier, Mr COLIN Frédéric

Lecture est donnée des comptes-rendus des réunions des 15 juin et 8 juillet 2006, qui sont approuvés à l'unanimité.

Mr le Maire informe le conseil municipal que le logement F1 au 68 Grande Rue du rez-de chaussée est loué depuis le 1^{er} septembre ainsi les deux logements F1 sont maintenant loués.

Le déplacement du transformateur est prévu à partir du 16 octobre. Mr Guyon précise que le coût des travaux pour le Syndicat Electrique s'élève à 87 000 €.

Les travaux de réfection de la RD923 entre Montlandon et Champrond ont été réalisés selon les prescriptions demandées, les élus déplorent ne pas avoir été invités par le Conseil Général au point presse.

- **REGULARISATION DES ESPACES OCCUPES PAR LA COMMUNE ET LE GROUPEMENT FORESTIER DE LA FORET DE CHAMPROND**

Mr le Maire rappelle au conseil municipal que le groupement forestier a procédé au bornage de l'allée à proximité de l'allée de la salle des fêtes. Il envisage ensuite de clore l'allée mais cela engendrerait la perte d'une bande de terrain utile au stationnement des véhicules se rendant à la salle des fêtes. Mr Legros propose au conseil une réunion de commission afin de se rendre sur place.

- **INFORMATIONS CONCERNANT LE P.L.U.**

Lors de la précédente réunion, il a été question du zonage et notamment du secteur d'extension rue de l'Arcade, qui avait été prévu constructible initialement par le conseil municipal alors que les personnes publiques associées s'y sont opposées. Le conseil municipal réaffirme donc son choix de maintenir ce secteur en zone constructible avec une parcelle réservée à l'assainissement. Mr Imhof rappelle que la commune doit rester maître de choisir les zones constructibles, il indique que des terrains isolés dans les écarts sont exclus du zonage mais pourraient y être inclus dès lors qu'ils sont desservis par tous les réseaux et de manière suffisante. En ce qui concerne le bourg, la démarche entreprise pour déterminer les zones constructibles est satisfaisante.

L'alimentation en eau potable du futur lotissement est vraisemblablement insuffisante bien que Nexity affirme le contraire, des indications seront à préciser lors de la réunion du 4 octobre.

- **INFORMATIONS CONCERNANT LE PERIMETRE DE CAPTAGE D'EAU POTABLE**

Mr le Maire informe le conseil que l'étude est menée par la société GHI et qu'elle s'avère conforme.

- **ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A L'EXTENSION DE LA SABLIERE DU THIEULIN**

Mr le Maire informe le conseil que le renouvellement et l'extension de la sablière du Thieulin font l'objet d'une enquête publique. Un dossier a été remis. Il serait souhaitable que le B.R.G.M. (bureau de recherche géologique et minière) émette un avis de fond et de forme avec l'aide éventuelle de la DDA. La présence d'un captage d'eau potable sur le site est à vérifier. Mr Legros propose au conseil de rencontrer le dirigeant de la sablière.

• **INTERCONNEXION DES RESEAUX D'EAU POTABLE**

Suite aux problèmes d'alimentation en eau potable rencontrés aux Corvées les Yys, une réunion est organisée le mardi 17 octobre 2006 à 17-h à la mairie de Champrond afin de lancer une étude visant à l'interconnexion des réseaux d'eau potable sur la partie Sud du canton.

• **TARIF DU REPAS A LA CANTINE**

Afin d'harmoniser les tarifs de repas pris à la cantine au sein du regroupement pédagogique, le conseil fixe le prix du repas à 2.30 € (prix du repas en 2005 : 2.20 €).

• **PROGRAMMATION D'UNE COMMISSION VOIRIE**

Mr le Maire propose au conseil municipal de programmer une réunion de la commission voirie afin d'évoquer l'aménagement paysager du futur parking ainsi que la mise en place des panneaux signalétiques. Date retenue le 14 octobre 2006. Le devis Durand concernant l'éclairage public est examiné, il est noté qu'il manque deux appliques à poser sur le bâtiment. Une modification du devis lui sera demandé.

• **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ATESAT**

Mr le Maire propose au conseil le renouvellement de la convention ATESAT comprenant les éléments d'assistance suivants :

- mission de base concernant le service voirie : 93.60 €/an
- missions complémentaires optionnelles :
 - assistance à l'établissement de diagnostics de sécurité routière + 5%
 - la gestion du tableau de classement de la voirie + 5 %
 - l'assistance à l'élaboration de programmes d'investissement de la voirie + 5 %
 - l'étude et la direction des travaux de modernisation de la voirie + 35 %

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec l'Etat pour 2007 ayant pour mission l'assistance de base puis l'étude et la direction des travaux de modernisation de la voirie.

Par ailleurs, le conseil demande à ce que des contrôles de vitesse et un comptage des véhicules circulant sur la route d'Illiers soient réalisés.

• **POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE**

Mr Legros présente un bilan de la rentrée scolaire suite à l'élargissement du regroupement pédagogique avec Montireau et Saint Victor. Pas de soucis dans l'organisation des transports scolaires. En ce qui concerne la garderie, beaucoup d'enfants la fréquentent le soir, c'est pourquoi il est envisagé une nouvelle organisation de ce service. Des élus regrettent qu'il n'y ait pas eu d'appel de candidatures dans les communes du regroupement pour l'embauche de la surveillante du point accueil.

Le regroupement pédagogique compte 142 élèves répartis comme suit :

- 60 élèves à St Victor de Buthon
- 28 élèves à Montlondon
- 64 élèves à Champrond-en-Gâtine

• **DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE**

Mr Legros fait part au conseil d'une demande de participation financière pour la scolarisation d'un enfant dans une école privée à Courville. Le conseil municipal refuse de donner suite à cette demande sachant que la commune est pourvue d'une école au sein d'un regroupement pédagogique.

• QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Chemin de César

Mr le Maire informe le conseil qu'une réunion avec des interlocuteurs du Conseil Général, du SIAP, du comité départemental de randonnée pédestre et Mr Monthuir Bertrand a eu lieu récemment dans le cadre du projet d'édition d'un topoguide de randonnée pédestre où il est proposé de créer un circuit au départ de Champrond passant par le chemin de César. Mr Monthuir n'étant pas d'accord sur le tracé de ce chemin malgré qu'il soit inscrit dans le plan départemental d'itinéraires et de Randonnées, la réunion s'est conclue par une demande de bornage judiciaire. Le coût du bornage judiciaire s'élevait à 1854 € pour la commune il y a 3 ans. Sachant que ce tarif doit être réactualisé, le conseil demande à ce qu'une procédure de bornage amiable soit engagée. Le conseil souhaite que ce dossier soit clos avant la fin de la mandature.

- Contrat de maintenance concernant l'entretien des cloches de l'église

Le conseil autorise le Maire à signer un contrat de maintenance avec l'entreprise Denizet, coût : 197.34 € par an.

- Recettes de la brocante et du 14 juillet

Le conseil décide de transférer les recettes issues de la brocante et du 14 juillet au compte dépenses des fêtes et cérémonies.

- Il est demandé à ce que les vallées de l'Arcade et de derrière Beurepaire soient nettoyées

- Il est présenté au conseil municipal un guide de randonnées VTT, le répertoire des offres pédagogiques du PNRP ainsi qu'un guide des aides du Pays Perche en faveur des entreprises.

- Il est demandé à ce qu'une information concernant la destruction des nids d'insectes soit insérée dans la prochaine Feuille de Chou étant donné que ces interventions ne sont plus réalisées par les pompiers mais par des entreprises privées notamment Tous Services Animaliers pour ce qui est du secteur.

- Considérant le coût élevé d'un spectacle de Noël pour les enfants, Mme Wardavoir informe le conseil qu'il sera projeté un film.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.



Renouvellement de la charte du Parc Naturel Régional du Perche

La phase de consultation sur l'avant-projet est ouverte jusqu'au 31 décembre. Chacun est invité à faire part de ses remarques et de les adresser par mail (ou par courrier à la Maison du Parc).

Elles seront transmises aux instances du Parc et permettront d'enrichir le contenu de cet avant-projet, dans le cadre de la démarche participative initiée par le Syndicat Mixte du Parc.

En vous remerciant de votre engagement et de l'attention que vous portez au Parc et au développement durable du Perche.

Afin de présenter cet avant-projet de Charte, et pour mieux recueillir vos avis, des **réunions publiques**, ouvertes à tous, sont organisées dans le Perche :

- **Vendredi 10 novembre**, à La Loupe (19 heures - salle des fêtes) ;
- **Jedi 23 novembre**, à Mortagne-au-Perche (18 h 30 - salle des fêtes).

Qu'est-ce qu'une Charte de Parc ?

La Charte d'un Parc naturel régional est un document largement concerté. Il formalise le projet de protection et de développement du territoire pour dix ans. Ce document rassemble les orientations et les objectifs du Parc.

Il précise les actions et les moyens de les atteindre. On dit qu'une Charte est un contrat car elle engage, par libre adhésion, les communes, les départements et les régions concernés, ainsi que l'Etat.

Historique

Le Parc naturel régional du Perche a été créé par décret du 16 janvier 1998. La loi prévoit que le classement, par l'État, de chaque Parc, soit réexaminé tous les dix ans.

La révision de la Charte désigne l'ensemble des démarches et des échanges mis en oeuvre, d'ici à fin 2007, pour préparer le renouvellement du classement. Cette procédure accorde une large place à la concertation et la consultation, elle constitue un temps fort pour l'action du Parc.

Elle permet de dresser un bilan et de préparer, avec tous, un nouveau projet d'avenir pour dix ans. **134 communes sont incluses dans le périmètre de révision de la Charte (91 dans l'Orne et 43 dans l'Eure-et-Loir).**



VIVRE AU PAYS AUJOURD'HUI

Pays Perche, le partenaire de vos projets

Le programme communautaire LEADER+

Promouvoir des projets innovants en faveur de la population et des entreprises dans le Grand Perche...

Le programme Leader+, mis en place sur le Perche (Eure-&-Loir et Orne), gère un programme de **subventions européennes** axé sur les **services à la population** et les **acteurs économiques** locaux. Il finance des **projets innovants ou nouveaux** :

* pour **faciliter la vie quotidienne** des percherons : déplacement des personnes, services aux personnes âgées, accueil de la petite enfance, animation socioculturelle et sportive, etc...

* pour **développer les activités économiques** et les **démarches exemplaires** prenant en compte l'environnement, l'hygiène ou la sécurité des salariés...

Attention, le programme Leader+ se termine le 31 décembre 2007.

Si vous avez un projet, contactez la Cellule d'animation Leader+ :

Em@il : leaderplus.grandperche@wanadoo.fr.

Tél. : 02 37 29 09 36

L'étude sur les services à la population

Dans le cadre de son Contrat régional de Pays avec le Conseil régional du Centre, le Pays Perche doit définir « Un projet de services pour les percherons ».

Ce projet de services complètera et enrichira la démarche lancée avec Leader+. Pour concevoir le projet Perche, 4 phases de travail sont programmées pour définir les besoins prioritaires du territoire.

1. Inventorier les services disponibles : juil./oct. 2006.

2. Identifier les besoins en services des populations du territoire grâce notamment à une grande enquête lancée auprès de 4 000 foyers du Pays : sept./nov. 2006.

3. Etablir le diagnostic des services en comparant l'offre et la demande : janv. 2007.

4. Elaborer le projet de services spécifique au Pays Perche : janv./mars 2007.

L'étude services sera un outil stratégique pour définir les futurs programmes opérationnels portant sur la santé, les services en faveur de l'enfance et de la jeunesse, l'aide aux personnes âgées, le transport, l'emploi et la formation, les services publics, le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) ...

Le Pôle d'Excellence Rurale (P.E.R.)

Faire du tourisme une véritable filière économique, compétitive et respectueuse de son environnement.

Le Pays Perche a été labellisé Pôle d'Excellence Rurale sur la thématique **tourisme de nature**, suite à un appel à projet national. Il s'engage prioritairement pour la promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques, et l'accueil de nouvelles populations. Ses objectifs sont : développer l'emploi touristique, créer des produits touristiques, susciter des projets attentifs au respect et à la valorisation de l'environnement et élargir

l'offre d'accueil des personnes en situation de handicap.

Le P.E.R. Perche va permettre la réalisation de **4 opérations innovantes et structurantes** :

1. Création d'hébergements à haute qualité environnementale (H.Q.E.) en forêt de Senonches.

2. Création d'un centre d'hébergement pour l'accueil de classes nature et patrimoine dans l'ancien collège royal de Thiron-Gardais.

3. Création d'un gîte d'étape labellisé « Nature et randonnée » à Margon.

4. Aménagement d'un sentier de découverte pour les personnes à mobilité réduite à Souancé-au-Perche.



Festivités de l'automne

25 novembre 2006 :

La Fille du Roi Dragon

Contes et musiques de Chine 20h30 à la salle es fêtes

9 décembre 2006 :

passage du tour du Canton pour le Téléthon

accueil Place de l'Eglise à 9h35

Marché de Noël de 15h à 19h

10 décembre 2006 : Marché de Noël à la salle des fêtes
de 10h à 19h

17 décembre 2006 : Noël des enfants à la salle des fêtes à 15h30

6 janvier 2007 : Assemblée générale de l'association Un Petit Air
de Culture à 18h et repas ouvert à tous à la suite

13 janvier 2007 :

Comédie Musicale à 20h30

14 janvier 2007 :

Comédie Musicale à 15h30

18 février 2007 :

Loto des Anciens Combattants à la salle des fêtes à 14h30

17 mars 2007:

Foire aux livres de 14h30 à 18h30

17h30 démonstration de calligraphie et histoire de l'écriture par

Eric Montigny calligraphe enlumineur

20h30 soirée lecture

Les associations communales

L'Association des Parents d'Elèves

L'association s'est réunie mardi 24 octobre 2006 dans le préau de l'école de Champrond en Gâtine .

En raison de l'élargissement du regroupement pédagogique avec Saint Victor de Buthon et Montireau , la question a été posée de faire en sorte que l'association qui avait été créée avec les parents d'élèves de Montlandon et Champrond en Gâtine soit étendue aux parents d'élèves de Montireau et Saint Victor de Buthon.

L'ensemble des personnes présentes lors de cette assemblée se sont déclarées favorables à cette extension , l'association portera donc désormais le nom d'association APE de Montlandon-Champrond-St Victor -Montireau.

La réunion s'est déroulée avec une dizaine de personnes en présence des maires des communes de Montlandon et Champrond en Gâtine.

Le bureau est composé de la façon suivante :

Luc Liard Président réélu

Lolivier Armelle élue secrétaire

Cournut Patricia reconduite dans ses fonctions de trésorière

Gillet Odile reconduite dans ses fonctions de secrétaire adjointe

Manifestations à venir :

Le 2 décembre 2006 : après-midi jeux à Montireau (salle communale)

Le 3 février 2007 à Montireau et Saint Victor de Buthon après-midi vente de crêpes

Le 10 février à Montlandon et Champrond en Gâtine après-midi vente de crêpes

Le 24 février après-midi jeux à Montlandon (salle des fêtes)

Le 17 mars 2007 Carnaval (lieu à déterminer)

Le 12 mai 2007 après-midi jeux à Champrond en Gâtine (salle des fêtes)

Le 23 juin 2007 troisième piste des petits Indiens

La soirée dansante serait remplacée vraisemblablement par un loto dont la date n'est pas encore définie

PERCHEMIN

Depuis sa création, l'association PERCHEMIN a su, grâce au dynamisme du Bureau, créer un fil rouge pour le téléthon et une manifestation annuelle de randonnée.

Aujourd'hui, l'association, ayant changé de président, garde les mêmes objectifs, et pourquoi pas, développer le travail qui a été fait précédemment ? Cela permettrait, à travers ces randonnées, de faire connaître des endroits agréables de notre commune et de ses environs .

Pour cela, nous conservons notre participation au téléthon pour le 9 décembre, et prévoyons d'organiser deux sorties sur l'année 2007 :

- Une sortie au printemps pour randonneurs pédestres ou cyclistes.
- Une triple randonnée à l'automne pour randonneurs pédestres, cyclistes et cavaliers.

Pour que ces randonnées soient plus conviviales et bien préparées, nous demanderons à toutes les personnes qui seraient intéressées de se faire connaître pour organiser au mieux ces sorties.

Le Président
J.P BRIHAYE

Suite à l'assemblée générale du 22 septembre 2006 le bureau de l'association est composé comme suit:

Président : Jean-Pierre Brihaye

Secrétaire : Séverine Chaboche

Trésorier : Christian Bornet

Trésorier Adjoint : Jean Taquet

Association : LES PETITES MAINS

Nos activités :

- Travail personnel :

Patchwork Boutis, Trapunto, Appliqué, Broderie ...

- Travaux collectifs

- Participation aux différentes manifestations:

- Brocante du 15 août

- Marché de Noël, à cette occasion, nous réalisons un plaid.

Les bénéfices sont reversés au Téléthon

- Nous faisons travailler les enfants de l'école pour Noël, Pâques.

contact: Marie France BEAUCHET 02 37 49 86 67

Petit mots des PETITES MAINS :

Nous remercions vivement **Mr Le Maire** et **les membres du Conseil**, de nous avoir autorisé à casser les deux cloisons de séparation de la salle que nous occupons au dessus de la bibliothèque . Cela nous permet de disposer d' une seule grande pièce, bien plus fonctionnelle pour nos divers travaux manuels.

Un grand merci au maçon du village, **Mr Beauchet**, qui a effectué gratuitement ces travaux.

Un grand merci également aux personnes de bonne volonté, **Mr et Mme Tison, Mme Dumas Patricia** .

Le club de l'amitié ne fonctionne plus en tant qu'association , néanmoins , Messieurs Goudenhoft Jacques , Cenier Maurice et Chastenet André continuent à jouer aux cartes et cherchent une quatrième personne pour jouer à la belote une à deux fois par semaine.

Merci de contacter la Mairie si vous souhaitez vous joindre à eux.



DANSE ET RÊVE CONTINUE !!

L'assemblée générale de l'association du 1^{er} juillet a permis de faire le bilan de l'année en petit comité. Cette année, Danse et rêve compte 70 adhérents !!

Nous avons aussi pu programmer l'année 2006-2007 :

L'atelier hebdomadaire de cirque

continue avec Tristan Lefevre.

Tous les vendredis (hors vacances scolaires)

à partir du

Vendredi 15 septembre 2006

(séance découverte gratuite)

A la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine



Pour les 3 - 6 ans, de 17h30 à 18h30

Pour les 7 - 11 ans, de 18h30 à 19h30

pour les ados, de 19h30 à 20h30

Tarifs

4250 € par trimestre - 5% pour les familles de plusieurs enfants

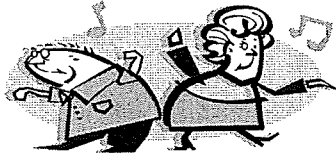
P

2006 :

15 septembre (séance découverte)
22 septembre (inscriptions)
29 septembre
6 octobre
13 octobre
20 octobre
10 novembre
17 novembre
24 novembre
1 décembre
8 décembre
15 décembre
22 décembre

2007 :

12 janvier
19 janvier
26 janvier
2 février
9 février
16 février
23 février
16 mars
23 mars
30 mars
6 avril
13 avril
4 mai
11 mai
25 mai
1 juin
8 juin
15 juin
22 juin
29 juin



LE FOLK

Reprend avec Suzanne
Dans le préau de l'école

Un vendredi sur deux de 20h30 à 22h30:
(sauf durant les vacances scolaires)



2006

9 septembre
22 septembre
6 octobre
20 octobre
10 novembre
24 novembre
8 décembre

2007

12 janvier
26 janvier
9 février
16 mars
30 mars
4 mai
18 mai
1 juin
15 juin

PREMIERE SEANCE GRATUITE A L'ESSAI

Diverses propositions ont été faites, elles seront approfondies progressivement au cours de l'année :

- Un stage de danse hip-hop début 2007
- Un stage danse et cirque aux vacances de Pâques.
- Une participation au Téléthon à travers une démonstration de Cirque et un bal folklorique.

Association Danse et Rêve

72, Grande Rue - Mairie - 28240 CHAMPROND-EN-GATINE - 06 70 80 19 48

La Société de Pêche

Amis Pêcheurs et non Pêcheurs

Nous avons dépassé la date du 1^{er} novembre date de fermeture de la Pêche , mais l'activité halieutique demeure . La société de pêche de Champrond-en-gatine est heureuse de vous communiquer que le nombre de ses adhérents s'est considérablement développé , trente trois cartes annuelles (avec avantages pour ses adhérents) , sans compter les cartes à la journée , ce qui nous permettra entre le 15 novembre et le 15 décembre de prévoir un rempoissonnement à la hauteur de la trésorerie. Il sera prévu après élection du bureau en mars 2007 un appel à de nouvelles candidatures .

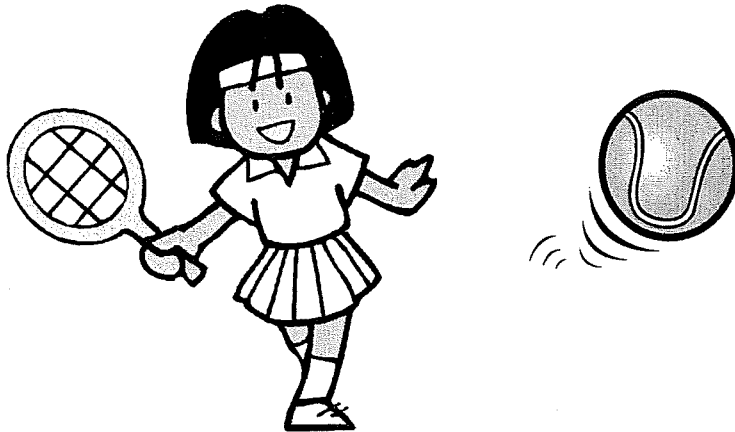
Celles-ci auront pour objectif de former de nouveaux adhérents qui aimeraient découvrir les techniques de pêche de nos anciens , en les plongeant dans le calme , la détente , la bonne humeur qui règne au bord du Panama .

Lors de cette assemblée générale , nous parlerons de concours , de concours intercommunaux , de règlement de pêche , des abords de l'étang

Dans l'attente de vous voir lors du rempoissonnement et lors de la prochaine réunion , dont les dates vous seront communiquées ultérieurement , nous restons à l'écoute de toutes propositions et sommes à votre disposition pour tous renseignements , en vous remerciant par avance de votre compréhension .

le Président Jean TAQUET .

Terrain de tennis



La gestion du terrain de tennis est désormais assurée par la commune ,
pour jouer sur le terrain , vous devez vous rendre au Point Poste-Bar-
Tabac le d'Aligre et demander la clef du terrain .

Le coût pour chaque heure
d'utilisation est de 1 €
Tel:02-37-49-85-52

Un nouveau service du Conseil Général

« Transbeauce à la demande »

Ce service vous permet d'être transporté à Nogent le Rotrou

Un jour par semaine une semaine sur deux

Le vendredi des semaines paires

Le samedi des semaines impaires

Destination du marché de Nogent le Rotrou

(voir plaquette jointe)

ANNONCES/COMMUNIQUES

Monsieur et Madame Cornu remercient les habitants de la
commune et tous ceux qui les ont soutenus et demandent à ce
que vous reportiez votre confiance sur Madame Rivière Fa-
bienne , nouvelle propriétaire du restaurant la table du Per-
che.

CHAMPROND-EN-GÂTINE

La fille du Roi Dragon

Contes et musiques de Chine



Martine Salmon, conte et danse

Li Yan au ehru, vièle à archet chinoise

Salle des Fêtes

CHAMPROND-EN-GÂTINE

Samedi 25 Novembre à 20 h 30

Dégustation de thé

(Entrée gratuite) Inscription souhaitée ☎ 02.37.49.86.23 ou 02.37.49.85.33

Dans le cadre des spectacles missionnés par le Conseil Général

LE RESTAURANT
LA TABLE DU PERCHE
VIENT DE CHANGER DE PROPRIETAIRE



FABIENNE EST HEUREUSE DE VOUS
ACCUEILLIR DU MARDI AU
DIMANCHE MIDI

LA TABLE DU PERCHE
Route Nationale 23
28240 CHAMPROND EN GATINE

☎ 02 37 49 89 62



Parc
naturel
régional

du Perche

APPEL A OBSERVATION

Dans la continuité des études déjà réalisées, visant à l'amélioration de la connaissance et au suivi de l'avifaune sur son territoire, le Parc réalise actuellement, avec le Groupe Ornithologique Normand, un état des lieux des populations nicheuses de 5 espèces indicatrices du bocage et des zones humides : Huppe fasciée, Pie-grièche écorcheur, Vanneau huppé, Courlis cendré et Traquet tarier. Cet état des lieux doit permettre de mesurer plus précisément la qualité du bocage du Parc et d'évaluer l'impact de son évolution sur les populations de ces espèces.

Si vous avez observé l'une de ces espèces cette année votre aide est précieuse.
Merci de signaler au Parc naturel du Perche la date (même approximative), la commune et le lieu de votre rencontre avec ces oiseaux.



Photo GON

Huppe fasciée

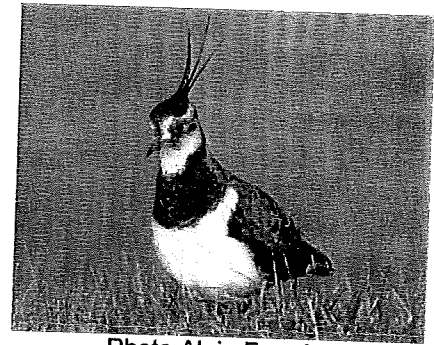


Photo Alain Fossé

Vanneau huppé

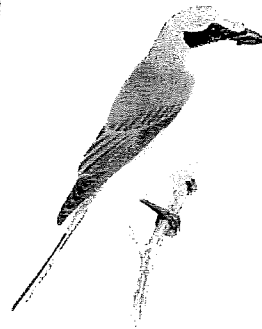


Illustration Jean-Pierre Pauly

Pie-grièche écorcheur

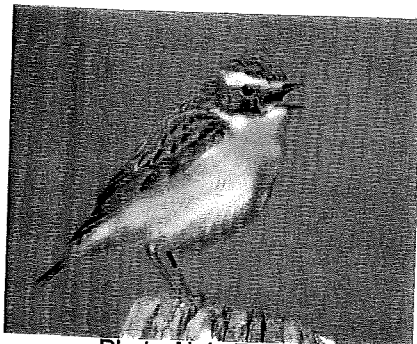


Photo Alain Fossé

Traquet tarier

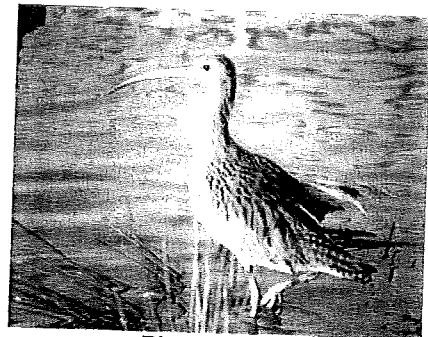
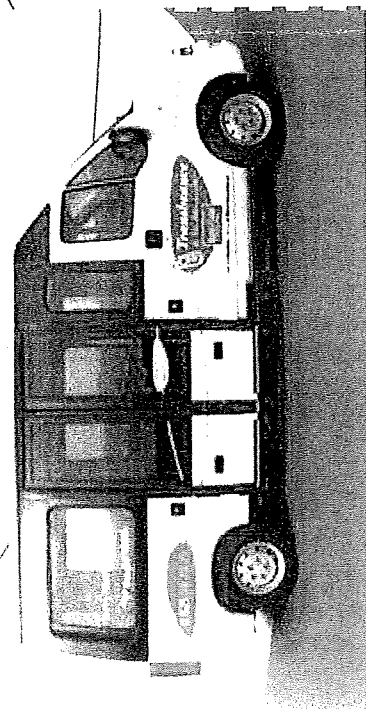


Photo GON

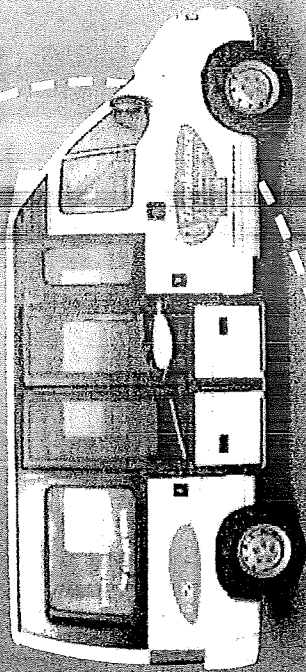
Courlis cendré

Parc naturel régional du Perche - Maison du Parc - Courboyer - 61340 NOCE
Tél. : 02.33.85.36.36 - Télécopie : 02.33.85.36.37
Site Internet : www.parc-naturel-perche.fr
E-mail : secretariat@parc-naturel-perche.fr

**Remplissez vite
votre fiche d'inscription
pour profiter de ce
nouveau service !**



Transbeance
à la demande



**Nous vous
transportons
sur simple appel !**

0 825 00 28 29

Prix d'un appel local

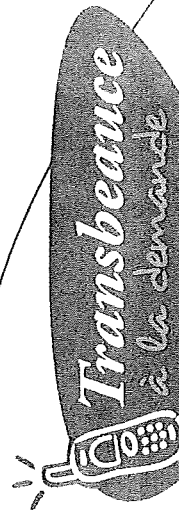
Appelez-nous vite !

**Nous restons
à votre disposition
pour tout renseignement
complémentaire.**



0 825 00 28 29

Prix d'un appel local



Ca crée des liens d'être eurléiens

La mobilité, une priorité.

Le Conseil général d'Eure-et-Loir souhaite répondre à l'évolution constante des besoins de déplacement de chaque Eurélien.

A compter du 4 septembre 2006, avec **Transbeauce à la demande**, le Département veut apporter aux habitants **une nouvelle offre de transport souple, adaptée, et accessible à tous.**

Ainsi, les véhicules affectés à ce service sont entièrement modulables, et la prise en charge des personnes en fauteuil roulant ou malvoyantes s'effectuera de leur domicile à leur point de destination.

Ce service, qui complète les lignes régulières du réseau Transbeauce, sera expérimenté tout d'abord sur les arrondissements de **Dreux et de Nogent-le-Rotrou.**

Albéric de MONTGOLFER
Président du Conseil général d'Eure-et-Loir

Pour vous déplacer
entre **9 heures et 16 heures, 1 jour par semaine,**
vers votre chef lieu d'arrondissement,
Transbeauce complète ses lignes régulières avec
Transbeauce à la demande

Pour recevoir votre carte d'abonnement au service Transbeauce à la demande, l'inscription se fait par courrier (fiche ci-jointe). Renseignez-vous par téléphone ou sur le site Transbeauce.fr

Simple
pour réserver votre trajet, appelez le
0 825 00 28 29 au plus tard la veille
de votre déplacement, avant midi.

Disponible
notre service de réservation est ouvert toute
l'année, du lundi au samedi, de 9 heures
à 16 heures.

Ponctuel
nous vous donnons rendez-vous devant chez vous
et assurons votre retour aux heures précisément
convenues lors de votre réservation.

Pratique
achetez votre billet ou votre carte 10 voyages
auprès du conducteur. Vous payez le même prix
qu'un trajet en autocar sur une ligne régulière
du réseau Transbeauce.

Pilotes
les arrondissements de Nogent-le-Rotrou
et de Dreux ont été retenus pour expérimenter
Transbeauce à la demande.



0 825 00 28 29

Prix d'un appel local

www.transbeauce.fr

> Fiche d'inscription

A retourner à : **Transbeauce à la demande** - Agence commerciale Transbeauce
Gare routière - Place Pierre Sémard - 28 000 Chartres

Nom : _____

Prénom : _____ Age : _____

Adresse : _____

CP : _____

Ville : _____

Hameau ou lieu-dit : _____

Tél. : _____

Portable : _____

E-mail : _____

Renseignements complémentaires, aidez-nous à mieux vous servir :

Etage _____ Numéro d'appartement _____

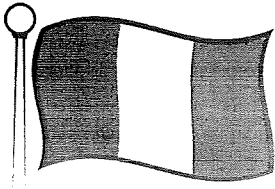
Code d'accès à l'immeuble _____

Aire de stationnement à proximité ? OUI NON

Si votre mobilité est réduite :

- Utilisez vous des béquilles ou un déambulateur ? OUI NON
- Utilisez vous un fauteuil roulant ? OUI NON
- Êtes-vous malentendant(e) ou non-voyant(e) ? OUI NON

Merci de joindre une photo d'identité



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CHAMPROND-EN-GÂTINE - LE THIEULIN - MONTLANDON - MONTIREAU - FRIAIZE

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE 1914/18

La Cérémonie commémorative de l'Armistice de la guerre 1914/18 se déroulera le :

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2006

Selon les horaires suivants :

10 H 30 :

Rassemblement au Monument aux Morts de Champrond-en-Gâtine
Dépôt de gerbes
Lecture du manifeste
Vin d'honneur au « D'Aligre »

11 H 45 :

Rassemblement au Monument aux Morts du Thieulin
Dépôt de gerbes
Vin d'honneur

12 H 30 :

Repas au restaurant « Le Sébastopol » à Champrond-en-Gâtine
Gratuit pour les A.C. et Veuves A.C. cotisant de plus de 70 ans
19 € pour les A.C. de moins de 70 ans et membres honoraires
26 € pour les autres personnes

Se faire inscrire

Chez Mr Menant Gilbert tél. : 02 37 49 81 49

LE RECENSEMENT ET LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours (02-47-77-21-71) mail : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr.





La commune
de Champrond-en-Gâtine

organise un



Marché de Noël

A la salle des fêtes

Samedi 9 Décembre

De 15h à 19h

Dimanche 10 Décembre

De 10h à 19h



Tombola organisée par les Petites Mains
au bénéfice du Téléthon

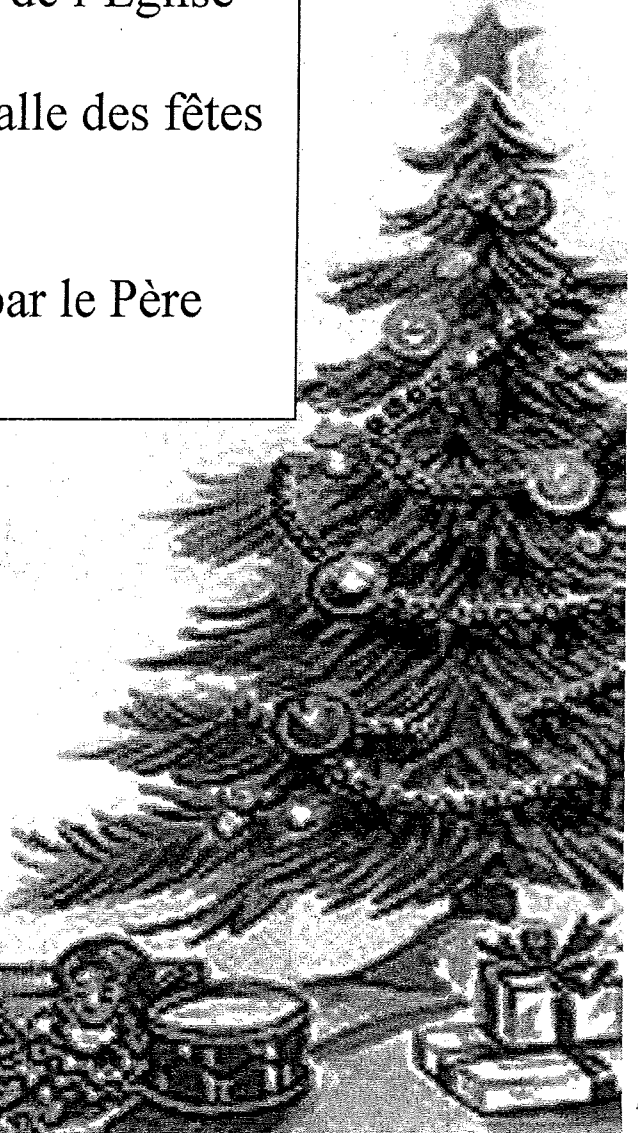


NOËL

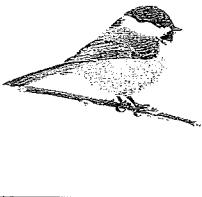
DIMANCHE 17 DECEMBRE 2006

**Fête de Noël pour les enfants du village
(jusqu'au CM2 inclus)**

- Passage du Père Noël à Beurepaire vers 14 h puis sur la Place de l'Eglise vers 15 h
- Projection d'un film à la salle des fêtes à 15 h 30 précises
- Goûter
- Distribution des cadeaux par le Père Noël vers 17 h 30

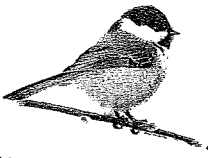


Solution de la grille n° 10

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O					
1	E	C	H	A	N	T	I	L	L	O	N	N	A	G	E					
2	N	E	U	V	I	E	M	E	C	I	E	L	C							
3	T	M	A	S	H	A	R	E	N	A										
4	R	E	L	A	S	C	I	N	E	P	A	L								
5	E	N	T	E	R	O	C	O	L	I	T	E								
6	P	T	E	R	A	N	O	D	O	N	O	R								
7	O	R						I	T	E	R	A	T	I	F					
8	S	E											C	E	S	A	R	E	E	
9	I	L											I	S	P	N	A			
10	T	A											L	R	U	E	R	I		
11	A	C						L	A	I	N	I	E	L						
12	I	A	M	B	I	Q	U	E	S	S	T	A	E	L						
13	R	A	A	U	S	E	N	A	N	E										
14	E	P	R	I	S	E	S	E	T	E	T	E	S							
15	S	I	E	N	L	E	N	I	F	I	E	E	S							

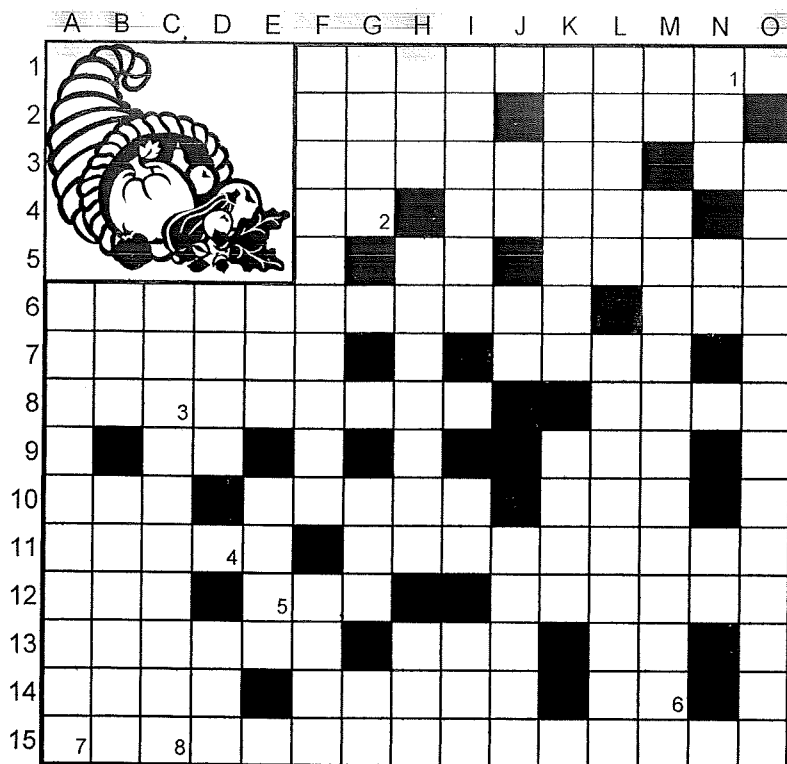
Le mot caché est : BILINGUE

Solution de la grille N° 11

1	S	E	C	U	R	I	T	E	S	O	C	I	A	L	E					
2	U	E	R	E	S	E	T	O	R	E	S	N								
3	R	A	E	G	E	R	A	L	U	N	S	T								
4	R	E	N	E	U	R	A	S	E	A	M	E	R							
5	E	R	E	S	T	E	R	E	N	T	A	G	E							
6	G	E	S	T	E						E	S	T	O	C					
7	E	R	S	E	S											S	O	E	U	R
8	N	R	S								T	U	O							
9	E	L	E	M	I											A	R	R	O	I
10	R	O	D	E	O						C	I	E	L	S					
11	A	R	E	N	E	R	E	I	D	E	I	L	E							
12	T	A	N	T	M	A	N	N	E	E	D	O	M							
13	E	N	I	R	E	S	N	O	E	L	N	E								
14	U	A	C	E	R	E	E	L	V	A	S	N								
15	R	E	S	S	A	I	S	I	S	S	E	M	E	N	T					

Le mot caché est : VETUSTES

GRILLE N° 12



Placez les 8 lettres des 8 cases numérotées dans la grille ci-dessous pour reconstituer le mot répondant à la définition suivante :
« Ceux du « Bounty » sont célèbres »

HORIZONTALEMENT

1. C'est une moitié.
2. Ancien nom d'une des îles britanniques – Genre de castanéacées.
3. Mucosité – Du verbe avoir.
4. Interjection – Réunion d'animaux dans un même repaire.
5. Chaleur divine – Analyse rapide d'un produit chimique.
6. Nom imaginaire d'un pays lointain dans l'école buissonnière de F. Mistral – Il avait des cornes et des pieds de chèvre.
7. Plante riche en acide oxalique – Crochet.
8. Il déroula la fabuleuse bobine immergée dans les gouffres de l'Atlantique en 1865 – Sépare.
9. Restes – Qu'il est beau !
10. On le dit joli ce mois – Impudiques – Négation.
11. Progrès – Choc entre adversaires sportifs.
12. Plante officinale – Dépôt – Coriolan s'y réfugia.
13. Invraisemblable – Pour agiter le grain – Adverbe inversé.
14. Rivière de France et d'Allemagne – Ville de l'Etat libre de Dantzig – Note.
15. Absolument.

VERTICALEMENT

- A. Qualifie l'isomérisation des corps formés par la réunion de plusieurs molécules en une seule.
- B. Milieu – Classe de dieux souverains dans la mythologie védique.
- C. Garniras un édifice.
- D. Nommes – Espace de temps.
- E. Fille de Laban – Il ne touche pas les bords de l'écu.
- F. Dieu du fer – Terre.
- G. Lac américain – La nôtre n'est pas préhistorique – Mesure chinoise.
- H. Posa – On le récolte en Côte d'Or – Elle peut être courte ou longue mais on a pas le choix.
- I. Alunis en catastrophe – L'étain chimique – Un val bien embrouillé.
- J. Deux romains – Pronom personnel – Le Midi possède le sien.
- K. Leurs extrémités vont en s'élargissant – Petit solipède.
- L. Cris désapprobateurs – Il a la propriété de colorer les flammes en rouge.
- M. A l'intérieur – Qui a trait à une langue internationale.
- N. Roue de poulie – Fleuve côtier – Il a un petit lit.
- O. Ecrivain français né à Saint-Denis-le-Guast (1610-1703).

ANNONCES ET SERVICES

Assainissements non collectifs

Comme il y a deux ans , nous vous proposons de réaliser des vidanges groupées de vos installations.

Si vous êtes intéressées , nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en Mairie.

Les tarifs obtenus étaient avantageux en raison de l'économie d'échelle.

(à partir de 10 habitations)

Inscription à la Mairie au 02-37-49-80-20

(Une fois la liste établie nous contacterons chacune des personnes intéressées)

Accès internet gratuit

Nous avons installé un ordinateur connecté par internet au réseau ADSL dans la bibliothèque , la consultation est gratuite et ce aux heures de permanence de la Mairie et pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Le samedi matin une aide peut vous être proposée

La société « Tous Services Animaliers »

située au Thieulin peut intervenir chez vous pour la destruction de nids d'insectes , en effet les pompiers n'assurent plus ce service.

L'Association les Contrats Bleus de La Loupe

recrute:

- Un(e) animateur(trice) socioculturel(le) dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi. (CDD pouvant évoluer en CDI)
- Un directeur ou une directrice pour la coordination pour un remplacement de congés maternité de janvier à septembre 2007.

Les offres de candidature avec CV sont reçues à

Association les Contrats Bleus

Mme Valade Gwenaëlle

La Maison ds jeunes

Rue Jean Moulin

28240 La Loupe

Informations pratiques

Mairie de Champrond en Gâtine

Tel:02-37-49-80-20

Tel:08-77-81-00-90

Télécopie:02-37-49-80-26

E.Mail: contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:

Le mardi de 17h de 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 11h30 : Mme Wardavoir Brigitte

Si vous venez d'emménager sur notre commune , nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

-Modifier votre adresse sur votre carte d'identité

-Vous inscrire sur la liste électorale

Nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement , votre date d'emménagement.

Inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique

Ouverture des déchetteries

Horaires valables du 2 novembre au 28 février 2007

Déchetterie de Saint Eliph

Tel:02-37-81-34-19

Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Déchetterie de Courville sur Eure

Tel: 02-37-23-32-10

Lundi de 14h00 à 17h30

Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Merci de respecter les heures d'ouverture